

**COMMUNIQUÉ
à PRESSE**



**Des maires
au service
des maires**

MAIRES RURAUX de Loire-Atlantique Un véritable appel à l'aide des élus ruraux, révèle l'enquête réalisée cet été !

Du 15 juillet au 31 août 2023, l'Association départementale des maires ruraux de Loire-Atlantique a lancé une grande enquête auprès des élus des communes rurales de Loire-Atlantique. 114 communes sur les 209 du département comptent moins de 3 500 habitants. C'est vers les conseillers, conseillers délégués, adjoints et maires de ces communes qu'a porté cette enquête sur les conditions matérielles, financières, juridiques, psychologiques qu'ils ont pour effectuer leur mission et mandat. Rempli par près de 10 % de cette population spécifique, les résultats de l'enquête sont édifiants !

Des élus peu formés et en manque de temps pour remplir leurs missions.

Alors qu'ils reconnaissent qu'ils n'ont pas suivi de formation pendant leur mandat (65 %), ils sont plus de 62 % à reconnaître qu'ils ne sont pas suffisamment formés pour remplir leur mandat, ce qui interroge sur la pertinence de l'offre de formation proposée (difficultés d'accès, éloignement, choix des périodes). Surtout plus de la moitié d'entre eux signalent qu'ils n'ont pas assez de temps pour remplir leur mission d'où cette difficulté de dégager du temps pour aller en formation. Une piste est avancée pour mieux vivre ces nouvelles missions, le tutorat ou un système de parrainage d'anciens élus en proximité.

Des indemnités pas la hauteur des attentes des élus.

A plus de 57 %, les élus considèrent que leurs indemnités ne sont pas suffisantes face au temps passé et à leur investissement. 22 % souhaitent une augmentation de 20 %, 14 % de 5 % et 18 % veulent compenser à l'euro près leur perte de salaire du fait de la prise d'heure pour assurer leur mandat.

Des élus peu informés sur l'impact sur leur retraite.

Près de 80 % d'entre eux ne savent pas quelles seront les incidences de l'affiliation à l'Ircantec sur leur future retraite et ne connaissent pas les dispositifs mis à disposition pour compenser cette différence (CAREL, FONPEL, etc ...)

Les gendarmes et les pompiers les grands garants des élus locaux.

Ces deux corps sont plébiscités à plus de 57 %, alors que dans le même temps, la défiance est grande pour les services de l'Etat via les préfectures (12,6 %), pire pour le procureur de la République (7,4 %) pourtant des chevilles essentielles pour le bon fonctionnement de notre République et sur les missions légales dévolues aux élus.

Ce ressentiment sera à prendre en compte très rapidement pour y apporter des réponses concrètes afin de retrouver de la confiance.

Des élus qui ont eu à gérer des difficultés.

Pour 62,5 % d'entre eux, les élus ont rencontré des difficultés liées en premier avec des problèmes de gestion de temps (56 %), des problèmes d'incivilités (51 %), mais aussi liées à la gestion et au management des services municipaux et des agents.

**COMMUNIQUÉ
à PRESSE**



**Des maires
au service
des maires**

15 % des élus ont eu une procédure judiciaire pendant leur mandat, et pour la moitié elle est arrivée à son terme. Sur les procédures arrivées à leur terme, seulement la moitié a donné satisfaction aux élus.

Une santé fragile et des tabous à lever

32 % des élus font des insomnies liées à leur charge d'élu. Pour plus de 20 %, la charge mentale est trop forte ou ingérable

20 % des élus ont eu des problèmes relationnels avec leurs employeurs pour assumer leur charge d'élu, certains ayant démissionné de leur travail pour mener à bien leur mission.

Enfin seulement 5 % d'entre eux ont pensé à valoriser leur parcours d'élus pour se repositionner à la fin du mandat.

Le manque de temps et de moyens ne pousse pas les élus à prendre d'autres mandats représentatifs ou d'influence.

Ils sont très peu à s'investir sur des commissions réglementaires ou les structures de représentation d'élus car ils estiment n'avoir ni le temps, ni le remboursement des frais engagés pour siéger dans ces instances.

Les constats sont clairs et posés. Il appartiendra maintenant de faire des propositions dans le cadre des négociations qui vont s'ouvrir lors de la convention nationale de la démocratie locale voulue par la ministre Dominique Faure.

Les maires ruraux de Loire-Atlantique y apporteront leur pierre !

Contact presse

Le Président Roch Chéraud – 06 78 22 84 36